Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 84

Artikel: Souvenirs militaires de François Guélat de Porrentruy 1809-1811
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-248971

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dimanche, 13 août 1899 N° 84 Deuxième année

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du **Pays du dimanche** à **Porrentruy** — **TÉLÉPHONE**

LE PAYS DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du **Pays du dimanche** à **Porrentruy** — **TÉLÉPHONE**

LE PAYS 27me année | **Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS** | 27me année *LE PAYS*

Souvenirs militaires

DE

François Guélat de Porrentruy

1809-1811

Suite et fin.

Observations.

« Le 20 Mars de la même année 1781, sont arrivées les troupes de Sa Majesté Impériale dans cette ville de Porrentruy, au nombre de passé cinq cent cinquante hommes, dont trente dragons à cheval, et les autres d'infanterie en uniforme habits blancs, les revers et parements verts, du régiment de Gemmingen, sous le commandement de M. de Schermach. Les dragons ont été logés à l'Hotel des Halles, et l'infanterie dans les classes du collège. Les écoliers allaient prendre leurs leçons dans les chambres des professeurs. Les députés et autres personnages compromis se sont réfugiés en France.

« Il a voulu suivre à l'armée son frère Pierre François, et malgré toutes les remontrances qui lui ont été faites de toutes parts, il a pris son engagement au même bataillon que son frère, reçu et signé du maire Goetschy de cette ville, le 12 Mars 1809, pour aller prendre sa feuille de route à Huningue, et rejoindre le 37e régiment de ligne dont M. Gauthier est colonel faisant partie de la division du général Molitor, actuellement en marche contre Ulm ville d'Allemagne du cercle de Souabe.

Il n'a reçu aucune blessure dans les batailles du 21 et 22 mai 1809 et suivantes, dans lesquelles il a combattu avec son régiment, plus heureux que son frère qui a été blessé à la main gauche. La dernière lettre que nous avons reçue de lui est datée de Kœnigsberg le 1er septembre 1813. Du depuis, on n'en a plus eu de nouvelles.

IV. Joseph Herménégilde Guélat. — L'an 1793, le 13 du mois d'Avril, peu après 7 heures du matin, est né un fils, baptisé dans l'église de St Pierre par le sieur curé Brochard, sous le nom de Joseph Herménégilde, : il eu pour parrain Pierre Joseph Berberat, son oncle maternel, professeur de philosophie au collège et pour sa marraine Anastasie Berberat sa tante épouse du sieur Joseph L'Hoste ci-devant secrétaire du conseil des finance. En Septembre 1793 au commencement, il a eu la petite vérole. (*)

Observations.

« Tout était en agitation dans cette ville de Porrentruy pour la nomination des places de la municipalité, du Juge de paix, et des électeurs, électrisés par deux partis. L'Ajoie avec la ville devait être agrégée à la république Française. Les vallées de Delémont et de Laufon ne voulaient point de cette réunion à la France, elles formaient une faible résistance : on ne parlait de toutes parts que de grands malheurs dans le pays.

Avis
de l'avocat Guélat le jeune bourgeois de Porrentruy à sa Postérité.

« O Vous, mes très chers enfants, souvenez-vous toujours de ce que je vous dis en toute vérité.

On ne trouve nulle part qu'un Guélat ait quitté la religion catholique, apostolique et romaine. Ne la quittez pas non plus.

Aucun n'a manqué de respect à ses père et mère : n'y manquez pas non plus.

Aucun ne s'est exposé à être deshonoré. Ne vous y exposez pas non plus, et craignez de faire cet affront à la famille.

Apprenez les vers suivants ; conformez votre conduite aux leçons qu'ils renferment, et vous serez heureux dans la vie, et pendant l'Eternité.

Ainsi-soit-il.

Soyez laborieux, sages et bons catholiques sobres, petits joueurs, et jamais impudiques

Explication.

Soyez laborieux. — c'est-à-dire, ne soyez jamais un instant sans être occupés à des choses honnêtes. L'exercice corporel contribue beaucoup à la santé, il est fort utile, même pour ceux qui s'appliquent au travail d'esprit. Voyez les artistes, et exercez-vous au métier qui vous plaira le mieux, sans négliger la profession que vous aurez embrassée par préférence à toute autre. Un écolier, un prêtre, un médecin, un avocat, un laboureur, ou un artisan, ne doit pas s'amuser à aucun travail avant que le sien ne soit fait et bien fait. Craignez de tomber dans la fainéantise qui attire tous les vices.

Sages. — Celui qui est sage, sera heureux, il ne fera pas de tort à son prochain ; il aura soin qu'il ne lui en arrive. Pour cela, il faut qu'il soit juste envers un chacun, et prudent dans ses paroles, et dans ses actions. Plutôt se taire que de mal parler. Il ne révèlera le secret à personne, il consolera les autres, et ne s'affligera pas de son mal ; mais il s'occupera du remède propre à l'en tirer et garantir. Il se fera des amis en grand nombre, se méfiera d'un ennemi réconcilié, et ne donnera sa confiance qu'à un ami bien assuré ; il n'attaquera point, mais il se défendra courageuse-

[[Décédé à Porrentruy le 19 novembre 1860 : il avait été précepteur en Russie. Revenu au pays il obtint une patente de notaire, et devint receveur d'enregistrement après 1846.

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 5

L'anneau d'argent

Il fut naturellement impossible à Mme de Lescure de trouver le sommeil ; aussi passa-t-elle la nuit en prières, implorant Dieu pour que le général échappât, avec ses compagnons d'armes, aux terribles dangers qui les menaçaient.

Le jour naissait à peine qu'Arnauldet vint la chercher. Elle ne s'était nullement préoccupée de la façon dont s'effectuerait son voyage, s'étant préparée à toutes les éventualités, même à faire une longue marche à pied, s'il le fallait, pour échapper aux vedettes de l'armée ennemie. Pourvu que la volonté de son mari fut exécutée, elle saurait se plier à toutes les exigences de la situation.

La marquise n'éprouva donc aucune surprise quand le vieux Vendéen, qu'elle connaissait dès longtemps comme le plus dévoué des soldats et des serviteurs du général, lui amena un de ces petits chevaux du Poitou, très douce et infatigable monture, capable de passer facilement par les chemins tortueux et pleins de fondrières du Bocage.

Elle s'enveloppa dans une de ces grandes mantes en laine brune baptisées alors du nom de « Thérèse », en rabattit le capuchon sur son visage et sauta légèrement en selle ; Arnauldet voulut conduire l'animal par la bride, afin de le guider plus sûrement dans les passages difficiles.

Le vieux paysan portait le pittoresque costume vendéen entièrement disparu maintenant : les amples braies, la guêtre montant au genou, d'énormes souliers ferrés, la veste ouverte sur le gilet serré dans la large ceinture de laine, avec l'image du Sacré-Cœur cousue sur son revers gauche. L'honnête visage, où se lisait à la fois la résolution du soldat et la finesse du paysan, disparaissait en partie entre le grand feutre, déformé par l'usage, et la chevelure serrée aux tempes par le mouchoir rouge, puis tombant sur les épaules et revenant sur les joues comme une crinière grise. Ceux qui ne le connaissaient pas auraient pu le prendre, à première vue, pour quelque dangereux brigand ; mais la marquise savait qu'il n'existait pas de cœur plus dévoué, d'être plus sûr et plus doux quand ses passions religieuses ou guerrières restaient assoupies.

Se confiant donc entièrement à lui, elle s'absorba dans ses pensées, qui n'étaient guère couleur de rose. Arnauldet saisit la bride du che-